

La Bourdinière Saint-Loup

Bulletin municipal 2025



LA BOURDINIÈRE SAINT LOUP

VOS QUESTIONS À MARC LECOEUR



Comment résumeriez-vous cette année 2024 dans le cadre de vos fonctions municipales?

L'année écoulée a été particulièrement difficile que ce soit sur le plan économique ou sur le plan humain.

Notre budget reposant essentiellement sur les impôts et les dotations de l'État en nette diminution, nous avons dû mesurer étroitement toutes les dépenses et privilégier les investissements les plus urgents ce qui a suscité des débats au sein de l'équipe municipale. Malgré ce budget contraint, nous avons réalisé des travaux améliorant notre cadre de vie. Je remercie Chartres Métropole et le Département, car sans leur soutien, nos possibilités d'investissement auraient été moindres.

Sur le plan humain, nous avons été pris à parti dans de nombreuses difficultés relationnelles entre habitants, ce qui a été source de préoccupations et de démarches administratives importantes. Les médiations s'avérant inefficaces, c'est à la justice que nous nous en sommes remis, comme ce fut le cas lors des dégradations sur la boîte à livres. L'instruction ayant permis de retrouver un des responsables, je suis heureux de vous annoncer que nous avons été dédommagés à hauteur de 850€. Aujourd'hui, je n'hésiterai plus à porter plainte à la moindre incivilité.

Pour évoquer des choses plus positives qui ont marqué cette année, j'ai envie d'évoquer les animations communales et notamment le 1er marché des créateurs et producteurs locaux, qui a été un véritable succès.

Je tiens enfin à rendre hommage à l'excellente équipe d'agents municipaux qui m'accompagne au quotidien. Grâce à leur professionnalisme, leur dévouement et la confiance mutuelle qui nous unit, ils accomplissent leurs missions avec un engagement remarquable. Sans eux à mes côtés, l'exercice de mes fonctions serait bien plus difficile et les services de la Mairie bien moins rapides et efficaces. Ensemble, nous œuvrons chaque jour pour le bien commun, malgré les défis que nous rencontrons.

Quels sont vos projets pour favoriser le développement de la commune jusqu'à la fin de votre mandat?

Pour renforcer le lien social et dynamiser la commune, nous souhaitons reconduire les animations qui vous ont séduit cette année. Bien que la participation citoyenne soit fluctuante, et que certains se plaignent du manque d'événements tout en n'y participant jamais, il me semble essentiel de continuer à offrir des occasions de nous rassembler et de partager des moments conviviaux.

Pour continuer à améliorer les services de notre commune et à l'embellir, nous poursuivrons dans la continuité des travaux réalisés cette année. Nous prévoyons ainsi l'ouverture d'une nouvelle allée au cimetière, la réfection du trottoir devant l'Arsenal, le nettoyage du regard de la Carbonnière, le renforcement du réseau électrique de la salle des fêtes, la restauration du vitrail de la baie 2 de l'église, ainsi que le réaménagement des archives. Nous investirons également dans un tracteur tondeuse et une voiture utilitaire pour remplacer nos véhicules qui commencent à peiner.

Selon moi, la révision de la carte communale vers un PLU (Plan Local d'Urbanisme) sera aussi nécessaire pour accompagner le développement professionnel sur la commune et favoriser l'implantation d'entreprises. J'aimerais prévoir cet investissement au budget 2026 qui sera l'année électorale.

Après plusieurs mandats, je suis dans une période d'introspection quant à la continuité de mon engagement pour les prochaines élections. Je me laisse le temps de la réflexion.

Quels vœux aimeriez-vous adresser à vos administrés pour l'année 2025 ?

Pour l'année à venir, je vous souhaite santé, bonheur et sérénité. Que 2025 soit remplie de joies partagées avec vos proches, de réussite dans vos projets, et que notre commune demeure un lieu où vous avez plaisir à vivre.

Les informations utiles

Les horaires d'ouverture de la Mairie

| | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|------------|---|---|----------|--|---|
| Matin |   |   | Fermé |   |   |
| Après-midi |   | 15h-18h | Fermé |   | 14h-17h |

Pour prendre rdv en dehors des heures de permanence, merci de contacter le secrétariat au 02.37.26.66.26 ou par mail: mairie@labourdinierestloup.fr

Restons connectés

✓ Le site internet : www.labourdinierestloup.fr



✓  : De plus en plus de foyers utilisent cette application gratuite qui permet d'être informé et alerté en temps réel de l'actualité communale. Merci de votre mobilisation.

Bienvenue aux nouveaux habitants

Nous vous invitons à vous rendre en Mairie afin de nous permettre de vous rencontrer.

Des informations utiles vous seront données sur les services de la commune et pour faciliter vos démarches d'inscription sur les listes électorales.

La collecte des déchets

⬠ **Ordures ménagères** : lundi matin , toutes les semaines (sortie des déchets: la veille après 19h)

⚠ **Emballages ménagers et papiers** : jeudi matin , les semaines impaires (sortie des déchets: la veille après 19h)

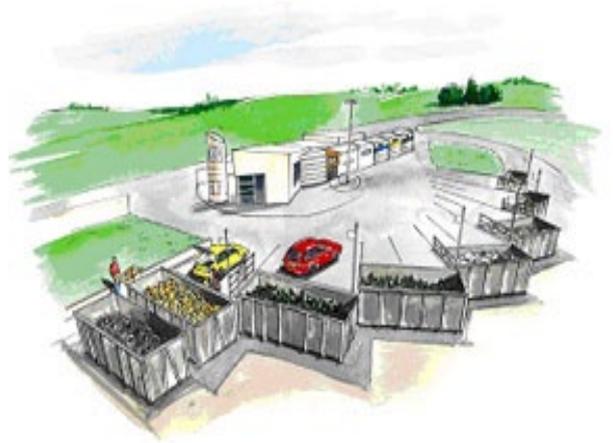
✖ **Encombrants**: 2 fois par an (sortie des déchets : la veille après 19h)

Les bacs roulants sont fournis par Chartres métropole. Pour obtenir vos bacs, vous devez adresser une demande via le lien ci-dessous :

<https://www.chartres-metropole.fr/vos-services/dechets/les-dechetteries/bacs-roulants-demandes-de-livraison-echange-ou-maintenance>

La dépose en déchèterie

| | Chaunay | Dammarie |
|----------|--------------------------|--------------------------|
| LUNDI | 9h - 11h45 / 14h - 17h45 | Fermé |
| MARDI | Fermé | 9h - 11h45 / 14h - 17h45 |
| MERCREDI | 9h - 11h45 / 14h - 17h45 | Fermé/ 14h - 17h45 |
| JEUDI | 9h - 11h45 / 14h - 17h45 | Fermé |
| VENDREDI | 9h - 11h45 / 14h - 17h45 | 9h - 11h45 / 14h - 17h45 |
| SAMEDI | 9h - 11h45 / 14h - 17h45 | 9h - 11h45 / 14h - 17h45 |
| DIMANCHE | 9h - 11h45 / Fermé | 9h - 11h45 / Fermé |



IMPORTANT : N'oubliez pas de vous munir d'une carte d'accès fournie par Chartres métropole. Inscrivez-vous au réseau de déchèteries de l'agglomération via le lien suivant:

<https://saas.symetri.fr/CMTV/deposyt/registrations/register-persons>

Le Culte

Doyenné de Chartres, Abbé Pierre Paul

Paroisse: La trinité sur le chemin de Saint-Jacques

9, rue de la Bienfaisance 28 600 LUISANT

Mail: latrinite@diocesechartres.com

Site internet: <https://www.paroisselatrinite28.fr/>

Relais paroissial sur la commune: Dominique MAROQUIN, 06.87.40.60.40

Les formalités administratives

Toutes les démarches possibles dans votre mairie

Couples

- ✓ Mariage et renouvellement de vœux
- ✓ PACS
- ✓ Mise à jour du livret de famille

Naissance et adoption

- ✓ Parrainage civil
- ✓ Reconnaissance d'un enfant
- ✓ Inscription sur le livret de Famille

Décès

- ✓ Déclaration et copie d'acte de décès
- ✓ Durées et tarifs des concessions

Papiers - citoyenneté

- ✓ Inscription sur les listes électorales
- ✓ Attestation d'accueil d'étranger
- ✓ Recensement citoyen des jeunes de plus de 16 ans
- ✓ Demande de changement de prénom et de nom de famille
- ✓ Demande d'acte d'état civil et consultation des registres
- ✓ Légalisation de signature

- ✓ Duplicata de livret de famille

Voie publique

- ✓ Demande d'occupation du domaine public et tarifications
- ✓ Arrêté de voirie (stationnement et circulation)
- ✓ Demande d'attribution de n° de rue
- ✓ Déclaration de l'organisation d'un vide-maison

Urbanisme

- ✓ Demande d'attestation de numérotage et d'alignement
- ✓ Renseignements d'urbanisme et consultation de la Carte Communale
- ✓ Dépôt et consultation des demandes d'urbanisme (CU, DP, PC...)
- ✓ Avis d'enquêtes publiques

Sanitaire - Sécurité

- ✓ Demande d'inscription au fichier des "personnes vulnérables"
- ✓ Demande d'enquête sanitaire

Où faire sa carte d'identité et son passeport?

34 Mairies sont désormais équipées d'un dispositif de recueil et chargées de la délivrance des Cartes Nationales d'identité et Passeports en Eure-et-Loir. Retrouvez la liste sur <https://www.eure-et-loir.gouv.fr/>



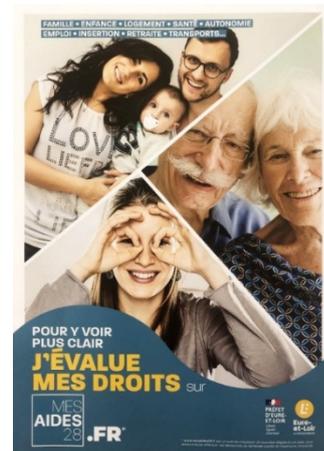
Gagnez du temps ! Privilégiez la pré-demande en ligne sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS). <http://predemande-cni.ants.gouv.fr/>
L'ANTS vous accompagne dans la réalisation de vos démarches liées à l'immatriculation, au permis de conduire et aux titres d'identité.

À quelles aides ai-je droit ?

« MesAides28 » est un outil initié par le Département et la Préfecture d'Eure-et-Loir pour simplifier le parcours d'orientation et faciliter l'accès aux droits.

Cet outil de simulation en ligne permet de savoir si un Eurélien est éligible à une aide et regroupe les différents organismes qu'il peut solliciter.

Consultez vos droits : <https://www.mesaidess28.fr/accueil>



Quels services près de chez moi ?

FRANCE SERVICES permet à chaque citoyen d'accéder aux services publics à moins de 30 kms de chez lui, et d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles, pour effectuer ses démarches du quotidien. France Services permet un accompagnement gratuit sur les démarches de plusieurs partenaires nationaux :

France Services

Mairie d'Illiers-Combray
11, rue Philebert Poulain
28120 Illiers Combray
Tel : 02.37.25.28.33



Le recensement de la population

Cette année notre commune réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre.

L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 16 janvier et jusqu'au 15 février 2025.

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres.

Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande.

Contactez directement la commune au 02.37.26.66.26 ou par mail : mairie@labourdinierestloup.fr



Ci-contre, les photos de nos deux agents recenseurs →



Patricia



Rachel

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
3. Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

L'enquête familles

Cette année, vous serez peut-être aussi concernés par l'enquête Familles



ENQUETE FAMILLES

En 2025, une courte enquête visant à mieux comprendre les familles d'aujourd'hui et leur histoire complétera le recensement : à quel âge devient-on parent ou grand-parent ? Comment vivent les enfants de parents séparés ?

Certains quartiers de notre commune ont été tirés au sort pour y répondre. Si votre logement en fait partie, l'agent recenseur vous remettra ou vous déposera une notice présentant l'enquête et comportant toutes les informations utiles pour y répondre.

Répondre à l'enquête Familles est simple et rapide. La réponse se fait sur papier ou sur internet, selon ce que vous aurez choisi pour le recensement.

Pour en savoir plus sur, rendez-vous sur insee.fr.



L'état civil

Les Naissances

Marius LEVASSEUR
né le 5 mars 2024



Liyana ATOUILLANT
née le 2 juin 2024



Léo MAILLET
né le 30 juillet 2024



Eylan LANGLOIS
né le 31 août 2024



Myo BULLOCK
né le 13 septembre 2024



Agathe LACOUR ROBERT
née le 6 octobre 2024



Les Décès



Jean LECONTE, Le Temple, décédé le 11 janvier 2024.

Hélen PRÉVOST, Saint-Loup, décédée 7 février 2024.

Bernard CHANCOLLON, Chenonville, décédé le 21 février 2024.

Yves MAROQUIN, La Bourdinière, décédé le 8 mars 2024.

Marlène CALLU, Saint-Loup, décédée le 8 juin 2024.

Les Pacs



Pauline LIZAMA et Thomas MARTINEZ, pacsés le 16 janvier 2024.

Annabelle LEVRIER et Maxime LANGLOIS, pacsés le 5 mars 2024.

Clémence BERTRAND et Kevyn JUTEAU, pacsés le 9 avril 2024.

Laetitia HAMON et Geoffroy BOUCHER, pacsés le 28 mai 2024.

Les Mariages



Sandy COUDEYRAS &
Sylvain RODRIGUEZ
mariés le 17 février 2024



Adeline LE MAY &
Christophe LUCAS
mariés le 20 avril 2024



Claire JANNET &
Julien BACHELET
mariés le 15 juin 2024



Emilie VOLNAY & Romain MEYER
mariés le 11 mai 2024

Elodie DEROO & Florian CHAUSSET
mariés le 5 octobre 2024

Maléa LEKEHAL & Cyril HABIBI
mariés le 20 décembre 2024



Olivier GUIARD & Rachel ABADIE
mariés le 12 octobre 2024

Les tarifications communales

La salle des fêtes

Pour les particuliers

| | <i>Habitants de la Commune</i> | <i>Habitants hors Commune</i> |
|------------------|---|---|
| <i>Apéritif</i> | 60€ <i>dont 30€ à la réservation</i> | 120€ <i>dont 60€ à la réservation</i> |
| <i>48 heures</i> | 250€ <i>dont 125€ à la réservation</i> | 350€ <i>dont 175€ à la réservation</i> |
| <i>Chauffage</i> | 100€ <i>du 01/11 au 01/04 (location 48h)</i> | 100€ <i>du 01/11 au 01/04 (location 48h)</i> |
| <i>Caution</i> | 1000€ | 1000€ |

Pour les Associations de la Commune

La salle est prêtée à titre gracieux dans la limite de 3 réservations/an. Au-delà, la tarification sera la même que pour les habitants de la commune.

Pour les Associations et Entreprises hors Commune

| | |
|-------------------------------------|-------|
| <i>Journée ou soirée en semaine</i> | 60€ |
| <i>½ journée en semaine</i> | 30€ |
| <i>Week-end</i> | 230€ |
| <i>Caution</i> | 1000€ |

Le cimetière

| | | |
|--------------------------------------|--------------------|------|
| <i>Concessions</i> | <i>Perpétuelle</i> | 900€ |
| <i>Acquisition ou renouvellement</i> | <i>50 ans</i> | 600€ |
| | <i>30 ans</i> | 300€ |
| <i>Colombarium</i> | <i>20 ans</i> | 500€ |
| <i>Cavurne</i> | <i>20 ans</i> | 100€ |

La redevance d'occupation du domaine public

| <i>Désignation des occupations</i> | <i>Modalités de calcul</i> | <i>Tarif</i> |
|--|--|----------------------------|
| <i>Dépôt de matériaux (sable, bois, tuiles, terre...)</i> | <i>Par m² d'emprise au sol par jour</i> | <i>1,00 €</i> |
| <i>Échafaudage</i> | <i>Par m² d'emprise au sol par jour</i> | <i>2,00 €</i> |
| <i>Bennes, nacelles, grue, engin de chantier</i> | <i>Par jour Par semaine</i> | <i>10,00 € 50,00 €</i> |
| <i>Clôture de chantier</i> | <i>Par m² d'emprise au sol par jour</i> | <i>2,00 €</i> |
| <i>Travaux d'isolation par l'extérieur</i> | <i>Versée une fois à la création coût au m²</i> | <i>150,00 €</i> |
| <i>Surplomb sur le domaine public</i> | <i>Versée une fois à la création coût au m²</i> | <i>50,00 €</i> |
| <i>Véhicule de vente ambulante régulier (camion-pizza, etc...)</i> | <i>Par année civile</i> | <i>50,00 €</i> |
| <i>Marchands ambulants occasionnels et forains hors festivités municipales</i> | <i>Emplacement de 2 m² d'emprise au sol par jour</i> | <i>2,00 €</i> |
| <i>Commerçants ambulants et forains à l'occasion de festivités municipales</i> | <i>Par jour emplacement - de 5ml Par jour emplacement + de 5ml</i> | <i>30,00 € 50,00 €</i> |

La redevance pour l'entretien des abords de son domicile

Fixée au tarif de 30 € du mètre linéaire, celle-ci prévoit le temps passé par notre agent technique (Nettoyage de caniveau, tonte, taille de haie ...), les frais d'usure des outils, le matériel nécessaire et également le carburant.

La taxe locale sur la publicité extérieure

| <i>Dispositif d'affichage</i> | <i>Superficie ≤ 50m²</i> | <i>Superficie > 50m²</i> |
|--|-------------------------------------|--|
| <i>Dispositifs publicitaires et pré-enseignes non numériques</i> | <i>18.60€</i> | <i>37.10€</i> |
| <i>Dispositifs publicitaires et pré-enseignes numériques</i> | <i>55.70€</i> | <i>111.20€</i> |

Les travaux

PATRIMOINE :

PRIX: 16 826.94€ HT
FDI subvention: 3990€
FDC subvention: 5642€
Reste à charge: 7194.94€

Réfection d'une noue de l'Église de Saint-Loup.



Delatour Stephen
Artisan Couvreur - Zingueur

Ardoise / Tuile - Zinc / Cuivre
Tous travaux de toiture
Neuf & Rénovation
Pose et remplacement
Fenêtre de toit Velux
Démoussage
Entretien

28630 Mignières
Mob. : 06.68.41.62.03
Mail : delatour.couverture@outlook.fr

Réfection de la toiture de l'Arsenal à Saint-Loup.



Delatour Stephen
Artisan Couvreur - Zingueur

Ardoise / Tuile - Zinc / Cuivre
Tous travaux de toiture
Neuf & Rénovation
Pose et remplacement
Fenêtre de toit Velux
Démoussage
Entretien

28630 Mignières
Mob. : 06.68.41.62.03
Mail : delatour.couverture@outlook.fr

Restauration d'un vitrail de l'Église de St-Loup.

Atelier Claire BABET
PRIX: 4406.24€ HT
FDI subvention: 1322€
FDC subvention: 1541€
Reste à charge: 1543.24€



VOIRIE :

PRIX: 15 487.50€ HT

FDI subvention: 7744€

FDC subvention: 1548.75€

Reste à charge: 6194.75€

Trottoir rue de la croix
blanche à St-Loup.



CAGÉ
TERRASSEMENT

- Assainissement - Terrassement
- Aménagement - Démolition
- Stabilisation de sol
- Détection et réparation de fuite d'eau
- Travaux sans tranchée
- Irrigation - Drainage

 02 37 26 42 38

2A rue du Marché LA BOURDINIÈRE ST LOUP (28360)
www.maison-cage.fr

Réfection des bordures de
caniveaux rue de l'étang



CAGÉ
TERRASSEMENT

- Assainissement - Terrassement
- Aménagement - Démolition
- Stabilisation de sol
- Détection et réparation de fuite d'eau
- Travaux sans tranchée
- Irrigation - Drainage

 02 37 26 42 38

2A rue du Marché LA BOURDINIÈRE ST LOUP (28360)
www.maison-cage.fr

Remise à niveau des
tampons des regards de la
rue du château d'eau aux
Bordes.



TOUZET
BTP

14 rue de la taye - 28110 LUCÉ
Tél. 02 37 30 89 95 - Fax 02 37 30 76 40

Achat d'un bout de terrain
à M·RICHER à l'angle de la
rue grande et de la route
d'Ermenonville + frais de notaire
et de géomètre.

PRIX: 3030.00€ HT

FDC subvention: 765.00€

Reste à charge: 2265.00€




Notaire


TT GÉOMÈTRES EXPERTS

AMÉNAGEMENTS URBAINS

Installation d'un panneau d'affichage au cimetière avec plan et règlement.

PRIX: 3023.75€ HT

FDC subvention: 1511€

Reste à charge: 1512.75€



Installation d'un nouvel abribus sur la place Alain PRÉVOST à Saint-Loup.

Travaux entièrement pris en charge par les services de CHARTRES MÉTROPOLE



Installation d'un nouvel abribus sur la RN 10 à La Bourdinière.

Travaux entièrement pris en charge par les services de CHARTRES MÉTROPOLE



AUTRES TRAVAUX

Chauffage réversible en salle des fêtes et salle de conseil.

PRIX: 19 030.85€ HT

FDI subvention: 4567.00€

FDC subvention: 5709.00€

Reste à charge: 8754.85€



Curage et reprofilage du fossé aux Bordes.

Entreprise CAGÉ

PRIX: 412.50€ HT

Entièrement pris en charge par la commune



Curage et reprofilage du fossé de la mare à St-Loup

Travaux entièrement pris en charge par le SMAR 28

Merci aux propriétaires ayant accepté le passage des engins et la dépose des boues sur leurs parcelles.



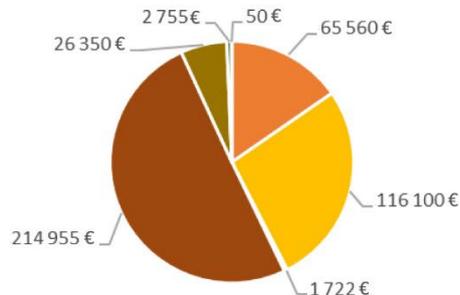
Syndicat Mixte d'Aménagement et de Restauration des bassins versants du Loir et de l'Eure amont en Eure-et-Loir

En plus de ces travaux, la commune a également procédé à l'acquisition de divers équipements (compresseur, panneaux de signalisation, isolements, aménagements urbains, mobilier, illuminations de Noël, etc.) nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux et à l'amélioration de la vie locale.

Au total, les investissements réalisés s'élèvent à 66 124,70 € HT, dont plus de 60 % ont été financés par des subventions (Fonds Départemental d'Investissement, Fonds pour l'Église et le petit patrimoine remarquable, Fonds de Concours de Chartres Métropole, et une donation de l'ASPBSL). La part restant à la charge de la commune est de 27 980,20 €.

Budget communal

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 427 492€



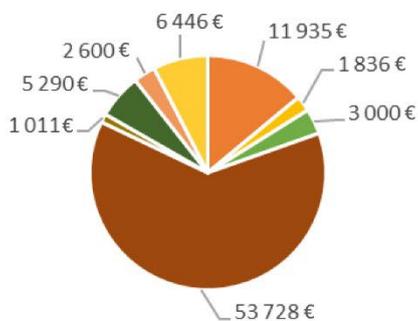
- Charges à caractère général
- Charges de personnel et frais assimilés
- Charges financières dont l'intérêt des emprunts
- Autres charges de gestion courante, subventions, frais de scolarité, ...
- Atténuation de produits, dégrèvements
- Virement à la section d'investissement
- Titres annulés (sur exercices antérieurs)

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 427 492€



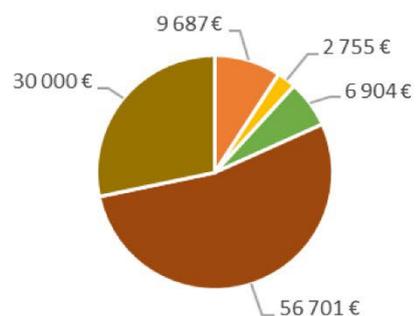
- Résultat de fonctionnement reporté
- Remboursements sur rémunérations du personnel
- Produits des services, du domaine et ventes diverses (concessions cimetière,...)
- Fiscalité locale
- Dotations et participations
- Autres produits de gestion courante (location de salle, dons,...)
- Produits financiers

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : 106 147€



- Emprunts en Euros
- Frais de notaire et géomètre pour bornage
- Achat de terrain
- Chauffage salle de conseil & polyvalente, toitures arsenal & église
- Autres installations, matériel et outillage techniques
- Biens historiques (vitrail église)
- Matériel de bureau et mobilier
- Compresseur, illuminations, isoloirs & radiateurs

RECETTES D'INVESTISSEMENT : 106 147€



- Solde d'exécution de la section d'investissement reporté
- Virement de la section de fonctionnement
- FCTVA, Taxe Aménagement, excédent de fonctionnement capitalisé
- Subventions d'investissement (FDI, Fonds de Concours,...)
- Emprunts en Euros

Nos annonceurs

Merci encore à tous nos annonceurs et partenaires présents dans ce bulletin, qui nous épaulent et participent au financement de cette édition par le biais de leurs encarts publicitaires.

Chers Bourdiloupéens, nous vous encourageons à découvrir leurs savoir-faire et à solliciter leurs services pour faire perdurer les sociétés, entreprises, commerces et artisans locaux.



**Entretien
Installation
Dépannage**

Neuf et rénovation
Devis gratuits

06 23 48 62 69

Pierre-Jean LARRIVÉ
7 rue du Château CHENONVILLE
28360 LA BOURDINIÈRE SAINT LOUP
larrive1@hotmail.fr



Fédération des chasseurs d'Eure-et-Loir
12 rue du château – Chenonville – 28360 La Bourdinière Saint Loup
02.37.24.04.00 fdc28@fdc28.com



Au service des particuliers, des professionnels
et des collectivités.

🌳 *Élagage*

🌳 *Émondage*

🌳 *Broyage*

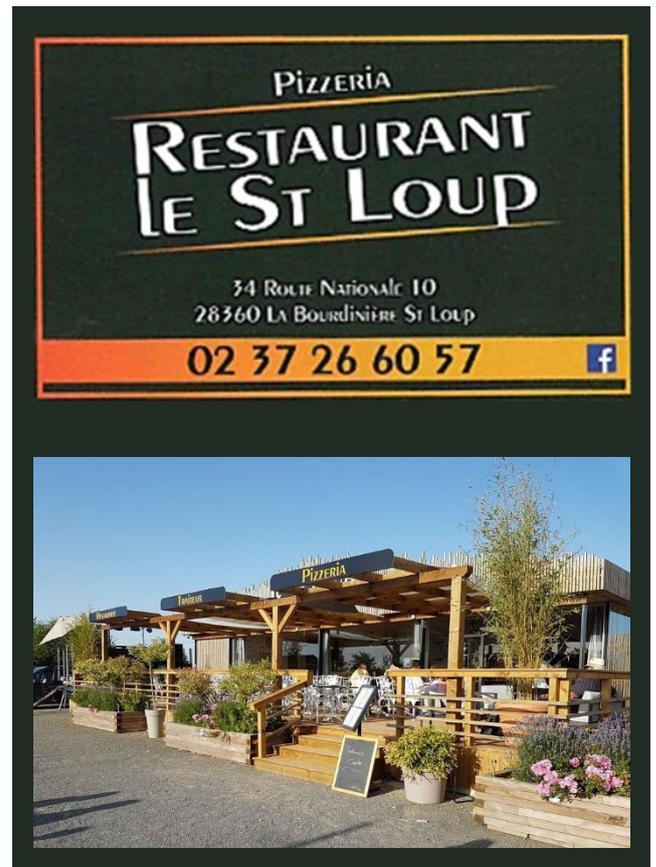
🌳 *Fauchage*

SARL BERTRAND

2, rue de Fresnay Le Comte
28360 La Bourdinière Saint Loup

sarlbertrand28@gmail.com

06 07 83 60 84



PARTICULIERS PROFESSIONNELS COLLECTIVITÉS

Vente de matériel neuf
Réparation et SAV
Vente de pièces détachées toutes marques
Robots de tonte
Location de matériel

@meslardmotoculture

3 impasse Armand Peugeot
28800 BONNEVAL
02 37 96 90 87

3 bis Rte Nationale 10
28360 LA BOURDINIÈRE SAINT LOUP
02 37 26 60 45

REVENDEUR

CAGÉ

TERRASSEMENT

- Assainissement - Terrassement
- Aménagement - Démolition
- Stabilisation de sol
- Détection et réparation de fuite d'eau
- Travaux sans tranchée
- Irrigation - Drainage



02 37 26 42 38

2A rue du Marché LA BOURDINIÈRE ST LOUP (28360)

www.maison-cage.fr

CAGÉ

MÉCANIQUE

- Réparation et équilibrage de transmissions
- Extraction de bougies cassées
- Rectification de culasses
- Entretien de véhicules



02 37 26 42 38

2A rue du Marché LA BOURDINIÈRE ST LOUP (28360)

www.maison-cage.fr



L'agence d'architecture
qui accompagne vos projets
pour cette nouvelle année

INTERRELIER

www.interrelier.fr
02 37 25 31 30



Vous souhaitez
une heureuse année

2025

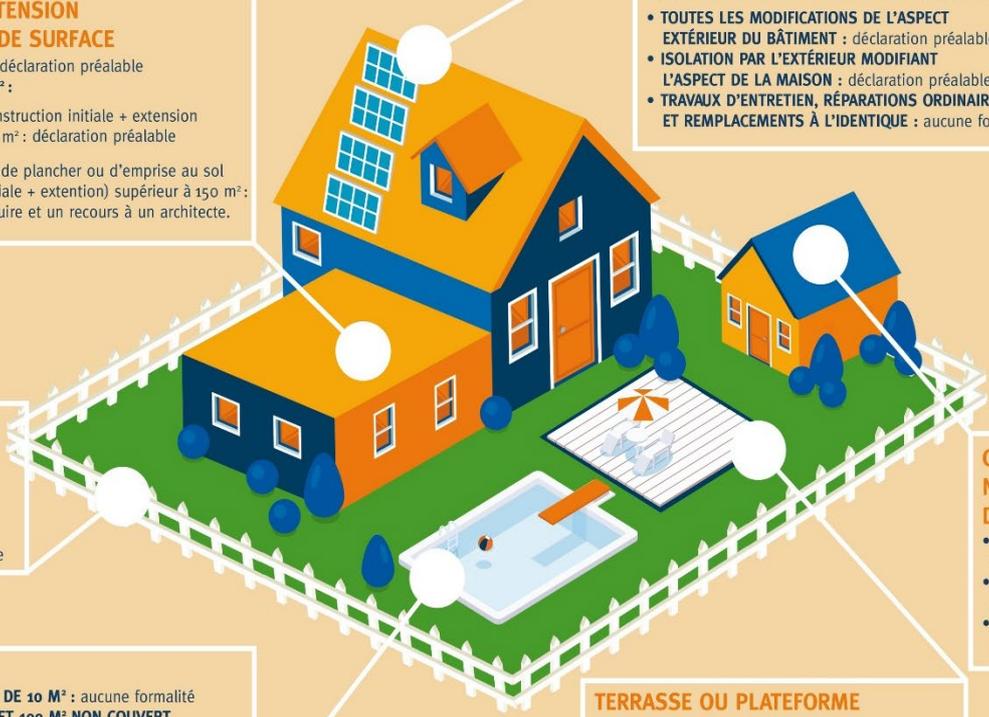
L'Urbanisme

Comment déposer une demande de travaux ?

Nous recevons vos demandes d'urbanisme en ligne, gratuitement, de manière simple et rapide ! Pour utiliser ce service, il suffit de vous rendre sur le site : <https://www.e-permis.fr/>

Le format papier reste toujours accepté. Vous pouvez télécharger vos CERFAS sur le site <https://www.service-public.fr/>

Quelle demande d'urbanisme pour quel projet ?



TRAVAUX D'EXTENSION OU CRÉATION DE SURFACE

- MOINS DE 20 M² : déclaration préalable
- ENTRE 20 ET 40 M² :
 - Si surface de construction initiale + extension de moins de 150 m² : déclaration préalable
 - Si surface totale de plancher ou d'emprise au sol (construction initiale + extension) supérieur à 150 m² : permis de construire et un recours à un architecte.

TRAVAUX MODIFIANT L'ASPECT EXTÉRIEUR D'UN BÂTIMENT EXISTANT

- TOUTES LES MODIFICATIONS DE L'ASPECT EXTÉRIEUR DU BÂTIMENT : déclaration préalable
- ISOLATION PAR L'EXTÉRIEUR MODIFIANT L'ASPECT DE LA MAISON : déclaration préalable
- TRAVAUX D'ENTRETIEN, RÉPARATIONS ORDINAIRES ET REMPLACEMENTS À L'IDENTIQUE : aucune formalité

CLÔTURE
PORTAIL, CLÔTURE SUR RUE L'ESPACE PUBLIC (CRÉATION, MODIFICATION, SUPPRESSION) : déclaration préalable

PISCINE

- BASSIN DE MOINS DE 10 M² : aucune formalité
- BASSIN ENTRE 10 ET 100 M² NON COUVERT OU EN PARTIE COUVERT DE MOINS DE 1,80 M : déclaration préalable
- BASSIN DE PLUS DE 100 M² OU COUVERT DE PLUS DE 1,80 M : permis de construire

CONSTRUCTION NOUVELLE, ABRI DE JARDIN, ETC.

- MOINS DE 5 M² : aucune formalité
- ENTRE 5 ET 20 M² : déclaration préalable
- PLUS DE 20 M² : permis de construire

TERRASSE OU PLATEFORME

- DE PLAIN-PIED ET SANS FONDATIONS PROFONDES : aucune formalité
- POUR LES AUTRES CAS : déclaration préalable ou permis de construire selon emprise au sol créée

Les dernières mise à jour communales

- Institution du **permis de démolir** pour tous travaux ayant pour objet de démolir ou de rendre inutilisable tout ou partie de construction.

Souvenez-vous de déclarer la démolition auprès du Service Départemental des Impôts Fonciers afin que le calcul de vos impôts locaux soit réajusté.

- Soumission à procédure de **Déclaration Préalable** pour les ravalements de façades, ainsi que l'installation des climatiseurs démontables ou non, sur les façades donnant sur le domaine public uniquement.

- Instauration d'une **Demande Préalable** à l'édification d'une clôture sur le domaine public uniquement.

Nous vous rappelons que si la clôture donne sur une sente publique non carrossable et interdite à la circulation des véhicules, la pose d'un portail est interdite, mais un portillon pour « piétons » est autorisé.

Les permanences d'Urbanisme et d'Architecture

Depuis un an, chaque dernier vendredi après-midi du mois, M. Patrick DESMOULINS, Adjoint délégué à l'urbanisme, et M. Olivier GUIARD de l'Agence d'architecture locale INTERRELIER, vous accueillent gratuitement sur rendez-vous.



« Nous mettons à disposition notre expertise pour aider les habitants qui envisagent de construire, rénover ou aménager. Nous leur fournissons des informations, des orientations et des conseils visant à faciliter l'intégration harmonieuse de leur projet sur leur parcelle et dans le paysage communal (programme, forme, emplacement, raccordements...), tout en encourageant la qualité architecturale des constructions. »

M. Olivier GUIARD, Architecte de l'Agence INTERRELIER

« Nous avons reçu une dizaine de personnes. Le plus souvent il s'agit d'accompagner les habitants dans leurs demandes d'urbanisme et de leur indiquer les points de vigilance à considérer dans la viabilité de leurs projets »

M. DESMOULINS Patrick Adjoint délégué à l'urbanisme

Les prestations de services

La campagne de vidange collective

L'entretien de l'assainissement non collectif est à prévoir tous les 4 ans minimum en fonction de la taille de l'installation et de son utilisation.

Cette année encore nous avons fait appel à l'entreprise **Assainissement André Bertrand** dont le professionnalisme nous donne entière satisfaction.

| Désignation des services | Prix HT |
|---|---------|
| Pompage, nettoyage de fosse septique ou fosse toutes eaux (3m ³ max) | 210,00€ |
| m ³ supplémentaire | 40,00 € |
| Pompage et nettoyage bac à graisse (au-delà des 3m ³ du forfait) | 25,00 € |
| Lavage filtre | 25,00 € |
| Mètre linéaire de tuyau supplémentaire (au-delà de 30 ml) | 2,00 € |



Assainissement André Bertrand

La Petite Plante

28400 Nogent le Rotrou

02 37 52 01 89

bertranddesdion@wanadoo.fr

La balayeuse

Nous avons confié à Chartres Métropole le nettoyage des caniveaux de toutes les voies communales. Un incident a empêché le passage de la balayeuse sur la RN 10, mais nous remercions les habitants qui ont nettoyé leurs caniveaux pour faciliter l'opération. Toutefois, nous ne reconduirons pas ce service l'année prochaine en raison de plusieurs déconvenues.



L'offre assurance santé AXA pour la commune de LA BOURDINIÈRE ST LOUP

- ✓ Une complémentaire santé modulable selon vos besoins.
- ✓ Un tarif avantageux négocié (réductions de 10 à 20%)
- ✓ Une offre simple et accessible à tous, sans questionnaire médical.
- ✓ Un accès à des services innovants: téléconsultation, 2nd avis médical...
- ✓ Un accompagnement quotidien proche de chez vous.

Contact: Christian CARRIER - 06.16.74.33.54 - christian.carrier.am@axa.fr

Les permanences bilans visuels

Une convention a été signée avec les Opticiens Mobiles suite au succès de l'après-midi de sensibilisation et de dépistage des problèmes visuels et auditifs. Désormais, une permanence pour bilans visuels, ouverte à tous les habitants, est assurée, gratuitement, en Mairie, chaque 1er mardi du mois.

Votre opticienne, Mme CHAUVEL, peut intervenir dans les situations suivantes:

- Remplacement de lunettes cassées ou perdues,
- Ajustement de lunettes inadaptées,
- Vérification de l'acuité visuelle,
- Réparations diverses,
- Coordination des soins si nécessaire.

Prenez rendez-vous, n'attendez plus !

LES
OPTICIENS
MOBILES

Se voir vraiment.



**UNE OPTICIENNE
ARRIVE A
SAINT LOUP**



BILAN VISUEL* GRATUIT

**A LA MAIRIE
TOUS LES 1ERS
MARDIS DE CHAQUE MOIS**

Possibilité visite à domicile sur rdv
**INSCRIPTION AUPRES DE VOTRE
OPTICIENNE**

07.67.27.75.80

*ACTE NON MEDICAL

L'école

Participation financière de la commune et effectifs

- 118 937,93€ pour 65 enfants de la commune sur les 246 élèves.
- 44 enfants scolarisés en élémentaire et 21 enfants en maternelle.

Inscriptions à la maternelle

Procédez d'abord à l'inscription à la mairie de Dammarie avec un justificatif de domicile et le livret de famille. Vous pourrez ensuite contacter, Mme Angélique THOUZET, directrice de l'école maternelle au 02.37.26.07.07.

Inscriptions à
l'école maternelle
Année 2025-2026



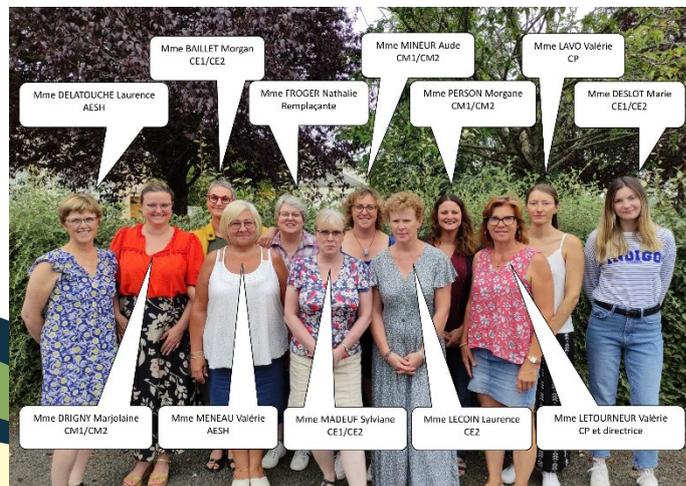
Les équipes pédagogiques

S'il fallait le souligner, voici un collectif de femmes investies dans les apprentissages scolaires de nos enfants, et dans la transmission de valeurs fondamentales : le respect et le dialogue avec autrui, la rigueur et le travail bien accompli, le respect de la nature, ainsi que l'engagement citoyen.

Du côté maternelle



Du côté élémentaire



La remise des dictionnaires

Pour marquer le passage du primaire au collège, une cérémonie a eu lieu pour remettre un dictionnaire et une clé usb à chaque élève de CM2. Ils ont reçu ces cadeaux avec fierté, prêts à entamer leur nouvelle aventure scolaire au collège. Bravo à eux ! Ci-contre nos CM2 Bourdiloupéens.



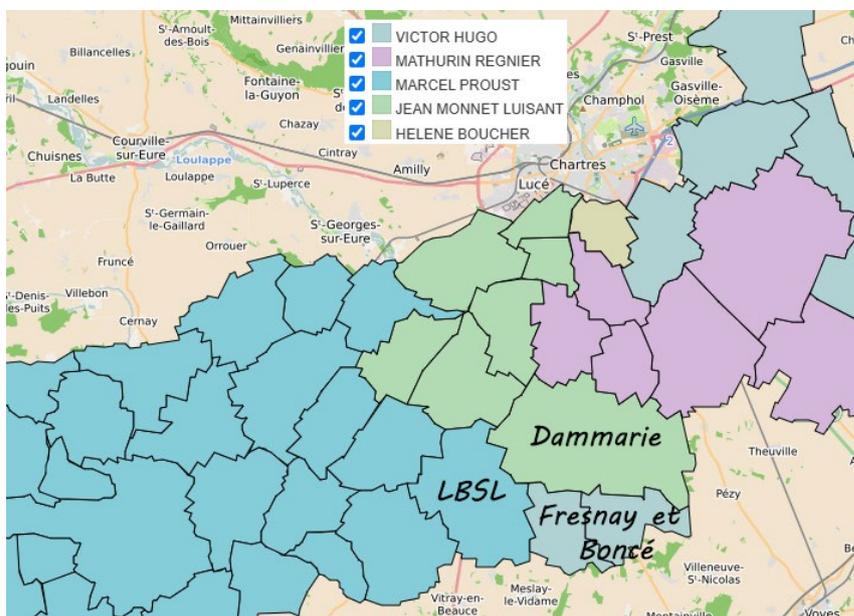
La carte scolaire pour nos collégiens

Depuis plusieurs années, nous luttons pour faire modifier la carte scolaire de nos collégiens afin qu'ils puissent fréquenter le collège Jean Monnet de Luisant plutôt que le collège Marcel Proust d'Illiers-Combray.

Malgré notre pétition, nos multiples courriers et le soutien de nos conseillers départementaux, Elisabeth Fromont et Franck Masselus, le Conseil Départemental refuse, invoquant un manque de demandes de dérogation.

Cette année, nous vous avons donc invités à nous adresser une copie de vos demandes pour que nous comptabilisions précisément le nombre de familles concernées. Seulement 2 retours nous sont parvenus ne permettant pas de renforcer notre position.

Malgré cette déconvenue, nous poursuivons notre démarche et resolliciterons nos élus puisque nous faisons partie de la Communauté de Communes de Chartres métropole et non de celle d'Illiers-Combray.



Les services périscolaires

Le ramassage scolaire

La société TRANSDEV assure le ramassage et Rachel, notre agent d'animation et accompagnatrice du Circuit n°1 ou sa remplaçante Patricia, prennent en charge vos enfants. Pour inscrire votre enfant, contactez au préalable la mairie. Cette année, 45 enfants utilisent ce service.

Un titre jeune, d'un montant de 10€, valable toute l'année scolaire, est requis à partir de l'âge de 6 ans. Commandez au préalable votre carte ouvrant vos droits à ce titre sur le site internet de Filibus : <https://eboutique.filibus.fr/formulaire-demande-carte/>

La garderie matin et soir

| Tarif garderie | |
|---|---------------|
| <i>Dammarie & communes conventionnées</i> | |
| <i>Matin à partir de 7h30</i> | <i>2.50 €</i> |
| <i>Soir tranche 1 (16h30 - 17h30)</i> | <i>2.00 €</i> |
| <i>Soir tranche 2 (16h30 - 18h00)</i> | <i>3.00 €</i> |
| <i>Soir tranche 3 (16h30 - 18h30)</i> | <i>4.00 €</i> |



Amélie, Pascale, Angélique, Cassandra, et Johnny, du côté élémentaire.

Maxime, Isabelle et Emilie du côté maternelle.



La cantine



Voici les locaux de la Cantine et l'équipe qui prend soin de vos enfants à midi, prépare et sert les repas, et assure le nettoyage. Merci à elles pour leur engagement !



De gauche à droite
1er plan : Christelle, Cindy, et Pascale.
2nd plan : Isabelle, Emilie, Angélique, et Christelle.

Tarif cantine

Dammarie & communes conventionnées

| | Maternelle | Élémentaire |
|------------|------------|-------------|
| Repas | 4,35 € | 4.45 € |
| Garderie | 1.15 € | 1.15 € |
| Prix total | 5,50 € | 5,60 € |

La récréation du midi

Pendant la pause méridienne, vos enfants sont encadrés par 4 animateurs côté élémentaire : Johnny, Rachel, Isabelle et Mathis.



Une équipe dynamique et mobilisée pour favoriser un moment de détente sans conflits dans une cour entièrement rénovée.



Les Commémorations

Cérémonie commémorative de l'armistice du 8 mai 1945

Cette année, le devoir de mémoire a été honoré et perpétué avec l'aide de Nino et Miley, enfants de la commune, qui ont lu à tour de rôle le message de l'Union Française des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

« En ce jour du 79^{ème} anniversaire d'une victoire si chèrement acquise, mesurons le prix de tous ces sacrifices consentis pour une Liberté retrouvée et assurons-nous que ces pages de notre histoire soient transmises aux jeunes générations.

Pour autant, restons vigilants, car au mépris des enseignements de ce passé, fanatisme religieux, terrorisme, réveil des nationalismes et, désormais, retour de la guerre aux frontières orientales de l'Europe nous rappellent que la paix et la liberté ne sont jamais définitivement acquises. »



M. le Maire a, quant à lui, lu le message de M. Sébastien LECORNU, Ministre des Armées, tandis que Mme Dominique MAROQUIN, 1^{ère} Adjointe, déposait la gerbe au pied du monument aux morts.



Cérémonie commémorative de l'armistice du 11 novembre 1918

Sous un ciel assombri, nous étions une petite vingtaine, rassemblés pour honorer la mémoire de nos valeureux poilus « morts pour la France ». C'est avec fierté que Laure, élève de CE1 et habitante des Bordes, a lu le message de l'Union Française des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.



« Malgré le traité de paix signé à Versailles, cette guerre qualifiée de grande, alors que rien de ce qui est porteur de haine et de division ne peut être qualifié de grand, ne fut pas la dernière comme tous l'avaient espéré.

C'est la raison pour laquelle l'UFAC appuie son action sur un motif fondamental qui est de s'opposer à tout règlement de conflits par la guerre mais de l'obtenir par la négociation. Elle agit avec persévérance pour la paix en particulier en direction des jeunes générations qu'elle invite à devenir des citoyens d'un monde sans haine ni guerre.»

Comme à chaque commémoration, M. le Maire était accompagné de sa 1ère Adjointe, Mme Dominique MAROQUIN, qui a déposé la gerbe, après qu'il ait donné lecture du message de M. Sébastien LECORNU, Ministre des Armées. Un vin d'honneur offert par la municipalité est venu clore la cérémonie.



Le banquet des aînés

Lundi 11 novembre, le traditionnel banquet des aînés, offert par la municipalité, s'est tenu pour la 2^{ème} année consécutive au restaurant Le Saint-Loup qui nous a offert un délicieux repas sur le thème du jeu.





Cette année encore, nous étions 31, avec le plaisir d'accueillir de nouveaux aînés et de retrouver nos habitués, dont nos doyens, Mme BERTRAND et M. DUVAL. Une pensée particulière pour les doyens de la commune, Mme BIGEAULT et M. BEAUDOIN, absents pour raisons de santé.



Bien vivre ensemble

CHOISIR LE BON MOMENT C'EST IMPORTANT



ATTENTION

Les animaux (chiens, poules, etc...) peuvent aussi être une nuisance sonore dont les maîtres sont responsables.



CHOISIR LE COMPOSTAGE ET PAS LE BRÛLAGE des déchets verts !

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit.

Que faire de ses déchets verts ?

- les utiliser en paillage ou en compost
- les déposer en déchèterie

ATTENTION

Le dépôt sauvages des déchets verts, gravats ou autres détritiques est interdit et passible d'amende.

TOUS RESPONSABLES, TOUS CONCERNÉS

Les travaux bruyants sont à effectuer :

- les jours ouvrables :
de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- les samedis
de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés
de 10h00 à 12h00

ENTRETENIR LES ABORDS DE MON DOMICILE

- Taille de la végétation débordant chez mon voisin mais aussi sur l'espace public
- Nettoyage des caniveaux et des trottoirs

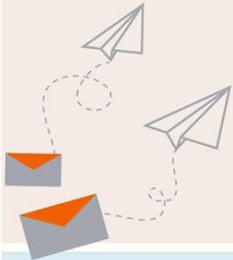
GARDER MON CHIEN BIEN CHEZ MOI

Pour la sécurité de tous et de l'animal, je veille à ce que mon chien soit clôturé ou attaché afin qu'il ne divague pas dans le quartier.

Restons vigilants

Avant votre départ en vacances, quelques bons réflexes pour vous prémunir des vols avec effractions et compliquer la tâche des cambrioleurs.

1. CE QUI EST CONSEILLÉ



FAITES RELEVER VOTRE COURRIER quotidiennement par un voisin

RENVOYEZ VOS APPELS vers votre téléphone portable



SIMULER VOTRE PRÉSENCE en programmant l'éclairage et la fermeture des volets

DEMANDEZ À UN PROCHE de passer régulièrement



NE LAISSEZ PAS VOS OBJETS DE VALEUR EN ÉVIDENCE



2. POUR ENCORE PLUS DE SÉCURITÉ

FAITES SURVEILLER VOTRE LOGEMENT par la gendarmerie Opération Tranquillité Vacances



OPTEZ POUR un système de télésurveillance ou des caméras factices



INSTALLER DES DÉTECTEURS de présence lumineux aux abords de votre domicile et dans votre jardin

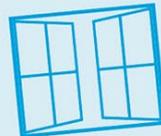
3. FACILE ET EFFICACE



RESTEZ DISCRET en évitant d'indiquer votre absence sur les réseaux sociaux

Au moment du départ

FERMEZ FENÊTRES ET VOLETS et verrouillez bien les portes



NE LAISSEZ PAS UN JEU DE CLÉS dissimulé à proximité du domicile



DÉSACTIVEZ LA GÉOLOCALISATION de votre téléphone portable



Au quotidien, faites attention aux repérages qui peuvent se matérialiser par un démarchage suspect ou insistant. Pensez aussi à verrouiller votre porte même pour de courtes absences.

Les règles de « bonne conduite »

Adapter sa vitesse

Une règle essentielle pour préserver la sécurité de tous ; **RESPECTER LA LIMITATION DE VITESSE** notamment dans les différents hameaux. Cette règle s'applique à tous les véhicules : motos, voitures, camions, tracteurs.

À l'approche des passages piétons, joggeurs, vélos, aires de jeux, écoles, il convient aussi de réduire sa vitesse et de redoubler de vigilance.

Respecter la signalisation

RESPECTER LES PANNEAUX DE SIGNALISATION : Les feux rouges, les panneaux Stop, les sens interdits et autres panneaux de signalisation sont là pour réguler la circulation et veiller à la sécurité de tous. Lorsque vous choisissez de ne pas en tenir compte vous risquez votre vie et celle des autres.

**“VAUT MIEUX ARRIVER
EN RETARD QUE
MOURIR EN AVANCE!”**

Respecter le stationnement

Partout où cela est possible merci d'**EVITER DE STATIONNER SUR LES TROTTOIRS**.

Rappel : la partie du domaine public qui longe votre propriété ne vous appartenant pas, chacun peut stationner devant chez vous à partir du moment où il respecte les règles et ne vous empêche pas d'aller et venir.



Par contre, un véhicule en stationnement abusif (plus de 7 jours à la même place) peut être verbalisé voire enlevé par les services de la fourrière.

Garantir sa visibilité à vélo

Pour votre sécurité amis cyclistes, pensez à **PORTER UN CASQUE ET UN GILET FLUO** ainsi que des catadioptres sur votre vélo.

Piloter un drone

Si vous souhaitez piloter un drone pour le loisir vous devez **RESPECTER LA REGLEMENTATION SUR LES VOLS EN CATEGORIE OUVERTE**. Certains drones doivent être enregistrés pour effectuer ce type de vol.

Dans tous les cas, un certain nombre de règles conditionnent leur pilotage. Certaines zones sont interdites au vol et d'autres soumises à restrictions.

Règles à respecter sur <https://www.service-public.fr/>



Nos annonceurs



Un projet immobilier ?

Contactez-moi !



Stéphanie Marchand

06 20 96 09 75

stephanie.marchand@capifrance.fr

10 ans d'expériences

À chaque projet, une histoire, ensemble concrétisons le vôtre

JS-MENUISERIE

STÉPHANE JAVON

Depuis 1990

Tous travaux de menuiserie
intérieure et extérieure

AU SERVICE DU PARTICULIER

AMEUBLEMENT

CRÉATION

RESTAURATION

DRESSING

CUISINE

SALLE DE BAIN

SUITE PARENTALE SUR MESURE

CONSTRUCTION EXTENSION BOIS (CLÉ EN MAIN)

1 rue de Meslay le Vidame 28360 LA BOURDINIÈRE ST LOUP

tél. : 02 37 26 50 97 | stéphanejavon@orange.fr





TAXI PHANE 28

06.09.62.88.78

Taxiphane28@gmail.com

Stéphane assure tous vos déplacements dans un véhicule haut de gamme, spacieux et tous confort. 7 jours s/7, pour vos rendez-vous personnels et médicaux. Conventionné à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et aux Mutuelles.

Réservation possible par téléphone ou SMS

Toutes destinations, toutes distances – Médecins – Hôpitaux – Aéroports – Gares – Travail – Courses au quotidien – Vous transporte sur votre lieu de vacances –

Commune de Stationnement : La Bourdinière Saint Loup



BOUCHERIE
Dynamique

Un Nouveau Service à La Bourdinière-Saint-Loup : Le Libre-Service 24/7 qui Réinvente Vos Courses !

La Bourdinière-Saint-Loup accueille une innovation qui va transformer la vie quotidienne de ses habitants : un magasin libre-service ouvert 24h/24 et 7j/7, mettant à disposition une large gamme de produits locaux et de qualité. Situé au cœur du village, ce nouveau concept répond aux besoins de praticité et de proximité des consommateurs.

Vous y trouverez des produits frais d'exception, notamment une sélection de viandes issues de la célèbre Boucherie Dynamique. Bonne nouvelle : les tarifs sont les mêmes que ceux pratiqués en magasin ! Que vous cherchiez des morceaux pour vos repas en famille ou une solution rapide pour vos dîners de dernière minute, ce libre-service vous garantit fraîcheur et qualité.

Un choix varié de produits locaux

Le magasin met également à l'honneur les producteurs de la région.

Vous pourrez découvrir :

Chips artisanales, pour vos apéritifs gourmands.

Compotes et jus de pomme BAÏO, issus des vergers locaux.

Œufs frais, parfaits pour le quotidien.

Limnade de Beauce

Fruits et légumes de saison ...

Cette initiative est un véritable coup de pouce pour l'économie locale, permettant de soutenir les producteurs tout en offrant aux habitants une alimentation saine et responsable.

Service 24/7

Parking du Restaurant-grill-pizzeria
"Le Saint-Loup" La, 34 N10
28360 La Bourdinière-Saint-Loup



**Des produits
frais et savoureux
à toute heure**

Accessible, pratique et innovant

Grâce à une ouverture non-stop, ce libre-service s'adapte à tous les rythmes de vie. Que ce soit tôt le matin ou tard le soir, plus besoin de se presser : vous pouvez faire vos courses à votre convenance, en quelques minutes seulement.

À La Bourdinière-Saint-Loup, ce nouveau magasin est bien plus qu'un point de vente. C'est un service moderne et convivial, qui renforce le lien entre les habitants et les producteurs locaux. Une belle initiative qui reflète l'esprit dynamique la commune.

Passez dès aujourd'hui découvrir cette nouvelle adresse incontournable !

Les animations municipales

Le collectionneur

Dans le bulletin municipal de l'an dernier, nous vous avons mis au défi de collectionner 12 objets bien spécifiques et de les déposer en mairie dans une boîte à chaussures que vous auriez pris soin de customiser à l'image d'un cabinet de curiosité.



Vous avez été 3 familles à collecter l'entièreté des objets listés.

M. le Maire a départagé les collectionneurs sur la qualité des objets récoltés et l'esthétisme de la boîte les renfermant. La famille gagnante qui se voit offrir une entrée adulte et une entrée enfant dans un parc à thème, est la famille DELAGE de Saint-Loup. BRAVO à elle et aux 2 autres familles qui ont-elles aussi particulièrement bien joué le jeu !



Le concours de puzzle

Le dimanche 18 février se déroulait le 1^{er} concours de puzzle, réunissant 15 équipes. Sur le thème des animaux, chaque binôme devait compléter son puzzle le plus rapidement possible. Les participants ont méthodiquement trié les pièces par forme et couleur, construit les bordures, puis tenté d'assembler le reste du puzzle.

Au final, 5 équipes ont été récompensées comme vainqueurs dans leurs catégories respectives, et tous les participants sont repartis avec des cadeaux.

Forts de ce succès, nous renouvellerons l'animation sur un thème différent et avec des puzzles aux couleurs plus contrastées pour en faciliter l'accomplissement.

Dimanche 18 février 2024
de 14h à 18h
Salle des fêtes de Saint-Loup

- Ouverture des portes à 13h45
- Lots à gagner pour la 1^{re} équipe de chaque catégorie
- Toutes les équipes repartiront avec le puzzle du concours
- Sur place: buvette et puzzle collectif

1^{er} Concours de Puzzle

Par équipe de 2, réalisez un puzzle en un minimum de temps !!!

Inscription obligatoire et règlement avant le 26 janvier
ATTENTION PLACES LIMITÉES

Catégories et frais d'inscription :
- Enfants (6-10 ans) 300 pièces : 13 € par équipe
- Ados (11-17 ans) 500 pièces : 15 € par équipe
- Famille (parent-enfant/Ado) 500 pièces : 18 € par équipe
- Adultes : 1 000 pièces : 20 € par équipe



Le marché des créateurs et des producteurs locaux

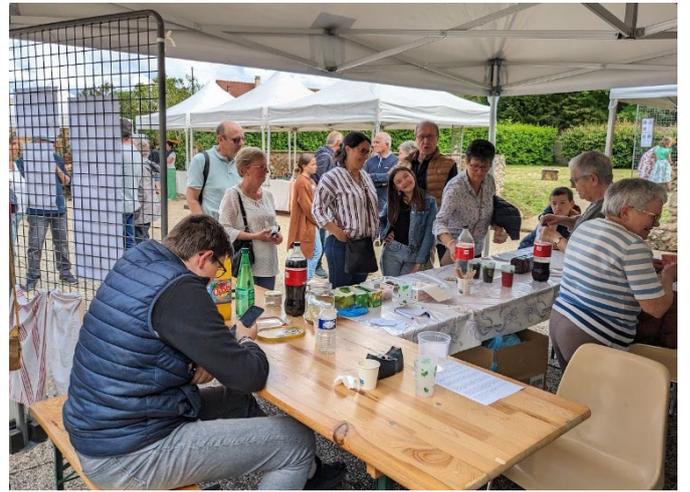
Le samedi 18 mai, la municipalité a organisé le 1er marché des créateurs et des producteurs locaux, dans l'enceinte de la mairie et sur la place de l'église.



Pas moins de 26 exposants venus de tout le département étaient présents pour faire découvrir leur savoir-faire et proposer leurs produits : récoltes locales, créations artisanales textiles, objets décoratifs, bijoux...

Une buvette proposait des sandwiches préparés avec les produits des producteurs présents sur le marché. Les visiteurs pouvaient pique-niquer sur place et tenter leur chance à la tombola offrant de nombreux lots à gagner.





Grâce à votre excellente participation et aux retours positifs de nos exposants, la 2^{ème} édition aura lieu le dimanche 18 mai 2025.

Le jeu de l'été



Comme l'an dernier, vous avez été 32 à nous adresser un coucou de vos vacances.

De Orgères-en-Beauce à la Grèce, en passant par la côte atlantique, vos cartes nous ont fait voyager et réviser la géographie !

Une belle manière de garder le lien tout en tentant votre chance pour le tirage au sort, qui s'est déroulé à l'occasion du vide-greniers organisé par l'A.S.P.B.S.L, le 3 septembre.

Le nettoyage de rentrée

Samedi 21 septembre, nous avons répondu présents au nettoyage de notre commune. Nous avons noté une amélioration : il y avait moins de déchets que les fois précédentes. Continuons à agir ensemble pour faire encore mieux ! Merci à tous les bénévoles.



Octobre rose

Dans le cadre du mois de sensibilisation au dépistage du cancer du sein, nous avons organisé une marche solidaire. Partis des différents hameaux, nous avons parcouru routes et chemins communaux pour nous retrouver et terminer ensemble à la Mairie.





Votre participation pour la bonne cause, a permis de remettre un chèque de 300€ à Mme Claude ESCHMANN, Présidente du Comité 28 de la ligue contre le cancer.



Merci à tous pour votre mobilisation

En attendant Noël

Samedi 7 décembre, malgré une météo capricieuse, le sapin communal s'est paré de ses habits de fête grâce à vos dons de décorations et aux cartons qui ont servi à confectionner les cadeaux décorant le sapin.



Près de cent paquets ont été emballés par notre équipe de lutins et suspendus aux branches du sapin par M. le Maire.

Le samedi 14 décembre, le Père Noël nous a rendu visite. L'occasion pour petits et grands de prendre une photo avec lui.





Le tissu associatif communal

La Société de chasse de La Bourdinière Saint-Loup



Présidée par M. Jean-Luc TEXIER (photo ci-contre), elle œuvre à la gestion du gibier et à son repeuplement en mettant en commun les terres et bois des adhérents sur la commune. Elle veille aussi à la constatation et la répression des délits de chasse.

L'Association des parents d'Élèves des écoles de Dammarie

Présidée par M. Bastien DEHAECK (photo ci-contre) et constituée de parents bénévoles, elle organise des actions destinées aux enfants (Halloween, Carnaval, Kermesse...) et récolte des fonds subventionnant une partie des projets proposés par les enseignantes et l'acquisition de matériel.



Le LeyLey Club, Association sportive de Majorettes



Envie de vous dépasser tout en vous amusant ? Venez explorer l'art de la danse dans toute sa splendeur: des chorégraphies rythmées, des mouvements synchronisés, et l'élégance des figures avec bâtons, pompons et costumes scintillants. Que vous aimiez les parades, les spectacles ou simplement exprimer votre créativité par la danse, Le LeyLey club est ouvert à toutes les filles prêtes à relever le défi.



ASPBSL

Comme vous avez pu le constater par vous-même, 2024 a été une année quelque peu perturbée par la météo et c'est pour cette raison que nous avons dû annuler la marche d'avril ainsi que la chasse aux œufs

Heureusement nous avons pu maintenir :

- Le vide-grenier qui s'est déroulé le 1^{er} septembre 2024
- Ainsi que la fête d'Halloween le mercredi 31 octobre 2024.

Les fonds récoltés permettent de continuer notre œuvre de restauration et d'entretien du patrimoine de La Bourdinière Saint-Loup.

Nous remercions chaleureusement tous les bénévoles sans qui nos manifestations ne pourraient pas avoir lieu ainsi que Fabien Roulin et sa compagne pour leur prestation équestre lors du vide-grenier.



Ne pas jeter sur la voie publique.

Manifestations 2025 :

Vide-grenier : 07 septembre 2025
Halloween : 31 octobre 2024

Le montant de la cotisation de l'ASPBSL est de 10 € minimum

Les évènements locaux

La fête de la Chasse à Chenonville



Le domaine de Chenonville, à la Bourdinière-Saint-Loup, a accueilli le 1er septembre la 8ème édition de la fête de la chasse et de la nature, organisée par la Fédération eurélienne. Cet évènement tant attendu a attiré de nombreux visiteurs.

La messe en l'honneur de Saint-Hubert, patron des chasseurs, cérémonie originale et populaire célébrée en plein air avec des sonneurs de trompes, a une fois encore énormément séduit.



Au programme : une exposition des trophées de cerfs pour valoriser la gestion des gibiers, des animations éducatives sur la nature, et des démonstrations de chiens d'arrêt. Un village des associations de chasse et de pêche a également été installé. Des démonstrations variées ont eu lieu, telles que la chasse à courre à cheval, la chasse sous terre avec des chiens, la chasse à l'arc, et des exhibitions de fauconnerie.

Le Festival Art(t]chipel à Saint-Loup

Les ateliers artistiques

LA BOURDINIÈRE-SAINT-LOUP

Une balade artistique, autour des figures du village



Une balade bucolique dans la douceur d'un après-midi d'automne. Elle a entraîné les marcheurs au fil des rues de Saint-Loup, dans le village de La Bourdinière-Saint-Loup. Une petite respiration durant laquelle ces promeneurs ont flâné, ramassé marrons, silex, feuilles mortes, cueilli roses, houx...

Autant de matériaux qui ont servi, un peu plus tard, dans le cadre d'un atelier artistique. Avec différentes techniques à disposition, chaque participant a pu concevoir sa cartographie personnelle et imagée du village, sous la houlette de Charlotte Chicot, artiste plasticienne. Des créations appelées

à faire œuvre commune, au côté de celles de l'artiste elle-même, lorsqu'elles seront exposées les 2 et 3 novembre, pour l'ouverture exceptionnelle de la maison d'Alain Prévost, dans le cadre du festival régional Ar(t]chipel.

Cet écrivain a mis en mots l'histoire d'Ephraïm Grenadou, (dans le livre-entretien *Grenadou, paysan français*). La balade a réveillé les fantômes de ces deux figures qui habitent les leurs et les lieux. La petite-fille du premier, Sandrine Prévost-Servent, et le petit-fils du second, Gérard Richer, étaient de cette sortie, poursuivant le dialogue entamé par leurs illustres aïeux, il y a des décennies... ■



Les portes ouvertes

Comme l'an passé, la Maison de l'écrivain Alain PRÉVOST a pris part à la nouvelle édition du Festival AR(t]CHIPEL ; événement culturel né de la collaboration entre la Région Centre-Val de Loire et le Centre Pompidou.

La maison a ouvert ses portes au public le samedi 2 et le dimanche 3 novembre 2024, de 14h à 18h. Plus de 80 personnes sont venues la visiter. À cette occasion, Mme SERVENT, petite fille de l'écrivain et journaliste Alain PRÉVOST, a présenté les archives de son grand-père ainsi que des œuvres/sculptures de l'artiste chartraine Charlotte CHICOT réalisées en résonance avec le livre « GRENADOU, paysan français » écrit en collaboration par Ephraïm GRENADOU et Alain PRÉVOST.



À la rencontre de ...

Claire BABET, maître verrier



Pouvez-vous vous présenter à travers votre parcours professionnel ?

J'ai toujours voulu faire un métier d'art. Lorsque j'ai découvert le verre, les couleurs et le travail réalisé en atelier, cela a été une évidence.

Après le bac, j'ai donc étudié à l'École Nationale Supérieure des Arts Appliqués et des Métiers d'Art - Olivier de Serres, où je me suis spécialisée en vitrail. Par la suite, j'ai travaillé auprès de verriers à Paris et j'ai enseigné la discipline.

En 1998, à l'occasion de son départ en retraite, Michel PETIT, maître verrier à Thivars que j'avais eu comme intervenant pendant mes études, m'a proposé de reprendre son activité. J'ai accepté son offre et pris la suite de ces travaux, notamment la restauration de vitraux de la Cathédrale de Chartres et celle de Tours. En 2000, nous avons construit un nouvel atelier à Chenonville pour poursuivre et développer notre activité. Nous sommes aujourd'hui 4 vitraillistes.

Quels types de travaux effectuez-vous dans votre atelier ?

Ce métier combine création, copie, restauration et entretien, et c'est ainsi que je l'aborde, sans me limiter à une seule discipline. La restauration représente une grande part de notre activité car elle répond à des appels d'offres réguliers. Toutefois, je continue à créer dès que l'occasion se présente.



Quelles sont les spécificités de votre métier ?

C'est un métier qui s'exerce à la fois sur des chantiers à 20 ou 30 mètres de hauteur, et en atelier, pour un travail technique et minutieux, entre peinture, collage et reconstitution. Il réunit des domaines de connaissances passionnants comme l'histoire de l'art et l'iconographie mais il nécessite également des compétences scientifiques et techniques.



Quel a été votre travail sur les vitraux de l'Église de Saint-Loup ?

Nous avons restauré les vitraux du 19ème siècle, traitant les problèmes de peinture effacée et de structure vieillissante. Plusieurs baies ont été restaurées, avec d'autres à venir.

Quels sont les plus grands projets sur lesquels vous avez travaillé ?

Il y'a la restauration des vitraux de la Cathédrale de Chartres depuis 25 ans et La Sainte-Chapelle à Paris, où, pendant 3 ans, nous avons restauré près de 250 m² de vitraux du 13ème siècle.

La France abrite 50 % du patrimoine mondial en vitraux anciens, avec des ensembles exceptionnels, ce qui fait de notre pays un véritable terrain de travail, notamment dans notre région avec ces nombreuses cathédrales.

Quels types de collaborations avez-vous dans ce métier ?

Nous travaillons souvent en groupement avec d'autres verriers pour gérer des chantiers d'envergure mais nous collaborons surtout avec les architectes du patrimoine et des monuments historiques, les conservateurs, ainsi que les scientifiques et historiens du Corpus Vitrearum spécialisés dans le vitrail.

Y'a-t-il des verriers qui vous inspirent ou guident votre travail ?

Dans ce métier, ce sont avant tout les rencontres qui ont marqué mon parcours.

Ma professeure de vitrail à Olivier de Serres, Marie-Françoise, a été un véritable mentor qui m'a ouverte des portes, et je suis toujours en contact avec elle. Michel PETIT, lui aussi, a été un maître verrier bienveillant qui m'a poussé à donner le meilleur de moi-même, ou encore Gérard HERMET et

Mireille JUTEAU, qui ont dirigé l'atelier Lorin pendant 45 ans. Ces rencontres ont tissé des liens de respect mutuel, d'estime et d'entraide.

Je me sens aussi souvent très proche des artisans du passé en restaurant leurs œuvres, parfois vieilles de plusieurs siècles. J'ai l'impression de découvrir leur personnalité à travers leur travail selon la force de certains détails, la rapidité ou la précision de la peinture par exemple. Bien que souvent, les vitraux ne soient pas signés, je parviens à ressentir la "patte" de certains verriers, créant ainsi une forme de lien avec eux.

Pouvez-vous nous expliquer votre procédé créatif ?

Le processus de création commence souvent par une maquette à l'échelle 1/10ème, que je transpose ensuite sur le verre. Parfois, je choisis d'interpréter directement un tableau.

Je travaille avec du verre teinté ou du verre à vitre que je thermoforme pour lui donner de la matière, puis je le peins à l'aide de grisaille, la peinture traditionnelle du vitrail, en ajoutant parfois des émaux. Je peux également superposer un verre fusionné pour enfermer l'émail à l'intérieur. Selon l'effet recherché, je décide d'ajouter ou non du plomb pour renforcer la structure ou laisser davantage de liberté à la lumière.

J'utilise particulièrement la grisaille, que je traite comme un pastel, pour donner des jeux d'ombre et lumière, renforcés par la texture du verre. Ainsi, ma technique de travail du verre se rapproche de celle que j'utilise sur toile. Je n'aime pas travailler en série : chaque création est unique !



Le métier s'est-il développé au fil des années et quelle place ont les femmes dans ce milieu ?

Bien que ce secteur d'activité reste relativement peu étendu, il existe une large offre de formations, allant du CAP au Master, amplement suffisante par rapport à la demande et aux besoins du secteur. Cependant, le nombre de places en atelier reste limité, ce qui pousse de nombreux professionnels à se lancer en tant qu'indépendants après leur diplôme.

Les femmes, historiquement présentes dans les études de vitrail, occupent aujourd'hui davantage de postes de chefs d'entreprise.

En tant que femme entrepreneure engagée sur le territoire, vous avez reçu plusieurs distinctions, notamment le titre de « Madame Artisanat » en 2021, la Médaille de l'Ordre National du Mérite en 2024, et vous avez même porté la flamme olympique. Que signifient pour vous ces moments de reconnaissance et de partage ?

Je suis très heureuse d'avoir reçu ces distinctions qui reflètent mon parcours, mon engagement sur le territoire et mon amour du patrimoine.

Quant à la flamme olympique, j'ai adoré faire partie de cette aventure collective et fédératrice. Un moment de grâce dans une période pourtant troublée !



Quels sont vos projets et vos envies pour l'avenir?

Nous avons récemment obtenu deux projets importants, la Sainte-Chapelle de Paris et la Cathédrale d'Auch dans le Gers, ce qui me réjouit et garantit un bel avenir pour l'atelier. Parallèlement, je travaille sur un projet secret pour la ville de Chartres, un défi qui m'enthousiasme particulièrement, car il me permet d'exprimer pleinement ma créativité.

Proposez-vous des portes ouvertes de votre atelier?

Oui, nous organisons des portes ouvertes lors des Journées Européennes des Métiers d'Art, le 1er week-end d'avril. Nous vous espérons nombreux !

Calendrier prévisionnel des évènements 2025



Concours de Puzzle



Marché des producteurs



Concert à l'église



Jeu de l'été des cartes postales



Vide-greniers



Halloween



Repas des aînés



Animations de Noël